



# **PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST**

Publiée mensuellement par la  
**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**

## **SOMMAIRE**

	Page
Partie 1 Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 à 4
Partie 2 Corrections aux cartes .....	5 à 7
Partie 3 Corrections aux Aides radio à la navigation maritime .....	Néant
Partie 4 Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	Néant
Partie 5 Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume .....	8

Direction générale des services maritimes  
Aides à la navigation

## NOTES EXPLICATIVES

**Les positions géographiques** correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

**Les relèvements** sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

**La visibilité** des feux est celle qui existe par temps clair.

**Les profondeurs** - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans la titre de la carte.

**Les élévations** sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

**Les distances** peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)

1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)

1 mètre = 3.28 pieds

**Les avis temporaires & préliminaires** sont identifiés par un (T) ou un (P) avant la modification à la carte. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées à la main par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé, que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

**Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a de nombreux changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.**

**Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion** - Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

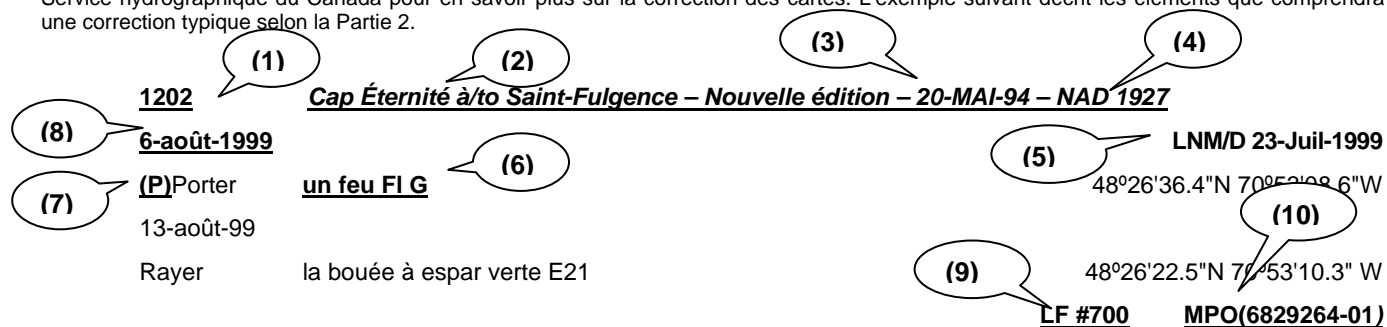
**Édition mensuelle des Avis aux navigateurs** - Les *Avis aux navigateurs*, publiés chaque mois, sont gratuits. Les navigateurs et navigatrices peuvent choisir entre les éditions *régionales* des *Avis aux navigateurs*. Les demandes d'inscription ou de retrait de la liste des destinataires doivent être faites en utilisant le formulaire inséré à la page x de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*. Les changements d'adresse et/ou de nombre d'exemplaires doivent également être faits au moyen de ce formulaire.

**Cartes marines et publications canadiennes** - Veuillez consulter l'*Avis N° 14* de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Cette liste est mise à jour périodiquement au moyen de l'édition mensuelle des *Avis aux navigateurs*.

**NOTA: This publication is also available in English.**

## CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes. Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes. L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



1 - Numéro de la carte

2 - Titre de la carte

3 - Date de la dernière nouvelle édition de la carte

4 - Système de référence géodésique

5 - Dernière correction

6 - Modification de la carte

7 - Type d'avis

8 - Date de la correction hebdomadaire de la carte

9 - Numéro du Livre des feux

10 - Numéro de référence

La dernière correction est identifiée par LNM/D ou (L)dernier (N)Avis aux (M)navigateurs / Date. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

## MISE EN GARDE

### AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS)

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

La liste des Avis à la navigation en vigueur est publiée sur une base hebdomadaire et est disponible aux bureaux locaux de la Garde côtière canadienne.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec votre centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

#### Pacifique

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Vancouver  
Suite 2380,  
Case postale 12107  
555, rue West Hastings  
**VANCOUVER**, BC V6B 4N6

Téléphone: (604) 666-6011  
Facsimilé: (604) 666-8453

Pêches et Océans Canada  
Garde côtière canadienne  
Centre SCTM de Inuvik  
Case postale 2659  
**INUVIK**, NT X0E 0T0

Téléphone: (867) 777-2667  
Facsimilé: (867) 777-2851

**Note: Veuillez composer les 10 chiffres dans la région de Vancouver.**

**ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS**  
**CHANGEMENTS À LA LISTE DES DESTINATAIRES**

Chef, Avis aux navigateurs  
Aides à la navigation  
Systèmes à la navigation  
Garde côtière canadienne  
200 rue Kent, Station 5N186  
Ottawa, ON  
K1A 0E6

Téléphone (613) 990-3037  
Télécopieur (613) 998-8428  
Internet: [www.notmar.gc.ca](http://www.notmar.gc.ca)

Prière d'indiquer l'édition que vous désirez recevoir.

**ÉDITION DE L'EST** (Inclus les zones de l'Arctique, de Terre-Neuve, des Maritimes, du Golfe et Fleuve Saint-Laurent et du Centre) \_\_\_\_\_

**ÉDITION DE L'OUEST** (Inclus les zones de l'Arctique et du Pacifique) \_\_\_\_\_

**AJOUTER** \_\_\_\_\_ **MODIFIER** \_\_\_\_\_ **RETIRER** \_\_\_\_\_ **QUANTITÉ** \_\_\_\_\_

ANCIENNE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS
NOUVELLE ADRESSE	
NOM	
ADRESSE	APP.
VILLE	CODE POSTAL
PROVINCE	PAYS

*N<sup>o</sup> d'identification au-dessus de l'adresse sur l'étiquette*

*ou*

*Joindre l'étiquette d'adresse à ce formulaire*

## INDEX

	<b>GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - SERVICE DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIME (SCTM).....</b>	<b>2</b>
	<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.....</b>	<b>1</b>
	<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DE L'ARCTIQUE.....</b>	<b>2</b>
	<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.....</b>	<b>2</b>
	<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....</b>	<b>1</b>
	<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.....</b>	<b>1</b>
<b>*904</b>	<b>PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES OCTROI DE CONGÉS AUX BÂTIMENTS QUI EFFECTUENT DES VOYAGES INTERNATIONAUX.....</b>	<b>4</b>
<b>*901</b>	<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.....</b>	<b>3</b>
<b>*902</b>	<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLETRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.....</b>	<b>3</b>
<b>*903</b>	<b>SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CD DE LA CARTE MATRICIELLE BSB <i>CARTES NUMÉRIQUES DU SHC CEN06</i> - LAC HURON - BAIE GEORGIENNE / GEORGIAN BAY - 2203 DE CARLING ROCK À/TO BYNG INLET - FEUILLE 3-ISLE OF PINES TO/À BYNG INLET.....</b>	<b>3</b>

---

**INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE**

---

<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>	<b>No de la carte</b>	<b>Page</b>
L/C 3000	5				
3313	5				
3475	5				
3492	5				
3548	5				
3668	6				
3671	6				
3890	6				
3892	6				
3895	7				

**PARTIE 1 – Édition 09/2007**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.**

Le SHC offre des annexes graphiques en couleurs sur le Web. Un lien dans le site des *Avis aux navigateurs* mènera les clients aux annexes graphiques en couleurs. L'annexe graphique sera disponible en format HTML et PDF. La mise à disposition d'annexes graphiques en couleurs (rendus accessibles à tous par le Web) est une forme améliorée de mode de prestation diversifiée, en concordance avec les objectifs stratégiques du SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier. Ceci représente un réel progrès pour les clients qui n'auront plus à attendre que la publication de la version papier leur soit acheminée par la poste.

Avant, les annexes graphiques contenues dans les fascicules des *Avis aux navigateurs* (AN), étaient publiées en couleur, ou du moins en noir et magenta.

Les contraintes budgétaires auxquelles le SHC doit faire face ne lui permettent de ne fournir que des annexes graphiques en noir et blanc sur format papier.

Son niveau de service changera simultanément et il prévoit d'être attentif aux réactions du marché par rapport à cette innovation.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce nouveau service que vous pourrez faire parvenir à [shcinfo@dfo-mpo.gc.ca](mailto:shcinfo@dfo-mpo.gc.ca)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.**

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à [http://www.notmar.gc.ca/search/notmar\\_f.php](http://www.notmar.gc.ca/search/notmar_f.php)

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.**

**ÉDITIONS DES CARTES**

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

**CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"**

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

**NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"**

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

**RÉIMPRESSION**

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent maintenant être consultées à <http://www.chs-shc.gc.ca/pub/fr/products/core.cfm>

**PARTIE 1 – Édition 09/2007**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE –  
UTILISATION ET SOINS À APPORTER.**

**Contexte**

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

**Soins à apporter à votre carte ISD**

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES DE L'ARCTIQUE.**

Veillez noter qu'à partir de février 2007 tous les avis de l'Arctique seront publiés dans les deux éditions papier des Avis aux navigateurs de l'Est et de l'Ouest.

Les navigateurs peuvent obtenir tous les avis concernant les cartes de l'Arctique via le service en ligne des Avis aux navigateurs de la Garde côtière canadienne [www.notmar.gc.ca](http://www.notmar.gc.ca) ou en communiquant avec le bureau de la Garde côtière canadienne aux coordonnées suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs  
Aides à la navigation  
Systèmes à la navigation  
Garde côtière canadienne  
200, rue Kent, Station 5N186  
Ottawa, ON K1A 0E6  
Téléphone (613) 993-6974  
Télécopieur (613) 998-8428

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE – SERVICE DE COMMUNICATIONS ET DE TRAFIC MARITIME (SCTM)**

Les services de communications et de trafic maritimes (SCTM) vont cesser d'offrir le service de messages à plein tarif international à compter du 31 décembre 2007. Toutefois, les messages de quarantaine et les messages pour demander qu'un médecin soit sur les lieux à l'arrivée d'un navire seront traités sans frais. Le service d'appel téléphonique maritime à plein tarif international continuera à être offert dans certaines régions tant que la demande le justifiera et que des services de remplacement ne seront pas disponibles.



**PARTIE 1 – Édition 09/2007  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*901 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

PRODUIT EN CIRCULATION	
NUMERO CEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA570567	Approaches to/Approches à Sidney
CA570572	Iroquois Passage
CA570573	Sidney
CA570575	Tsehum Harbour
CA570238	Fulford Harbour
CA576003	Halifax Harbour - Point Pleasant to/à Bedford Basin
CA476520	Paradise Sound
CA579042	Canal de la Rive Sud
CA579067	Newport-Point
CA479129	Lac St Pierre
CA579130	Port de Sorel

**\*902 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION NON ÉQUIVALENTES.**

Les produits CÉN suivants ne sont pas les équivalents des éditions actuelles de leurs cartes papier correspondantes et ne devraient donc pas être utilisés à la place de ces dernières.

PRODUITS NON-ÉQUIVALENTS		
NUMÉRO DE S-57	NUMÉRO DE CARTE PAPIER	NOM DE CARTE
CA176290	5001	Labrador Sea/Mer du Labrador
CA276286	4023	Northumberland Strait / Détroit de Northumberland
CA276477	8013	Flemish Cap/Bonnet Flamand
CA373067	2304	Oiseau Bay to/à Jackfish Bay
CA376014	4242	Cape Sable Island to/aux Tusket Islands
CA376045	4240	Liverpool Harbour to/à Lockeport Harbour
CA376047	4241	Lockeport to/à Cape Sable
CA376093	4367	Flint Island to/à Cape Smoky
CA376094	4020	Strait of Belle Isle/Détroit de Belle Isle
CA376212	5143	Lake Melville
CA476179	4466	Hillsborough Bay
CA476202	4211	Cape Lahave to/à Liverpool Bay
CA476327	4596	Bay of Exploits Sheet/feuille II (Middle/centre)
CA476328	4597	Bay of Exploits Sheet/feuille III (South/sud)
CA576226	4587	Fishery Products International Wharves / Quais

**\*903 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CD DE LA CARTE MATRICIELLE BSB CARTES NUMÉRIQUES DU SHC CEN06 - LAC HURON – BAIE GEORGIENNE / GEORGIAN BAY - 2203 DE CARLING ROCK À TO BYNG INLET – FEUILLE 3-ISLE OF PINES TO/À BYNG INLET**

Certaines copies de ce produit matriciel sur CD présentent une erreur touchant la carte marine 2203, DE CARLING ROCK À TO BYNG INLET – FEUILLE 3-ISLE OF PINES À TO BYNG INLET. Il s'agit d'une erreur de positionnement de 650 mètres le long du quadrillage, ou du relèvement vrai de 348°. Nous recommandons de **ne pas utiliser** cette carte BSB jusqu'à ce qu'une copie corrigée sera disponible. Le Service hydrographique du Canada va contacter tous les utilisateurs enregistrés en vue du remplacement de la carte.

Pour de plus amples renseignements communiquer avec le Service hydrographique du Canada:  
SHCinfo@dfo-mpo.gc.ca

**PARTIE 1 – Édition 09/2007**  
**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

**\*904**

**PUBLICATIONS DE TRANSPORTS CANADA - BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES OCTROI DE CONGÉS AUX BÂTIMENTS QUI EFFECTUENT DES VOYAGES INTERNATIONAUX.**

Les bulletins de la Sécurité des navires abordent des questions de sécurité à l'égard des navires. Il ne comporte aucun coût et est publié au besoin. La liste complète des bulletins de la sécurité des navires se trouve sur le site Web de Transports Canada.

Un nouveau Bulletin de la sécurité des navires a été publié le 5 septembre, 2007.

**N<sup>o</sup> de bulletin :** 08/2007

**N<sup>o</sup> SGDDI :** 2471073

**Date (A-M-J) :** 2007-08-21

Les exigences relatives à la vérification des certificats, avant qu'un bâtiment obtienne un congé afin d'entreprendre un voyage à destination d'un port étranger à partir du dernier port de départ du Canada, sont établies par les articles 213 et 214 de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada* et le *Règlement sur l'octroi de congés aux bâtiments* établi en vertu de ladite Loi.

Ce Bulletin a pour objet les deux volets suivants :

Premièrement, rappeler aux représentants autorisés des bâtiments qui effectuent ces types de voyages que les exigences précisées ci-dessus sont entrées en vigueur le 1er juillet 2007.  
Deuxièmement, rappeler aux représentants autorisés des bâtiments concernés les exigences en vigueur pour veiller à ce que les documents de congé présentés aux agents autorisés de l'Agence des services frontaliers du Canada comprennent des détails concernant les certificats précisés par le *Règlement sur l'octroi de congés aux bâtiments*, avant de demander un congé.

Les demandes de renseignements sur le présent bulletin doivent être adressées comme suit :

Transports Canada  
Sécurité maritime  
Tour C, Place de Ville  
11 ième étage, 330 rue Sparks  
Ottawa, Ontario K1A 0N8

Pour ajouter ou changer votre adresse contactez: [securitemaritime@tc.gc.ca](mailto:securitemaritime@tc.gc.ca)

Les propriétaires de navires commerciaux reçoivent automatiquement les bulletins.

Site web: Bulletin de la sécurité des navires: [http://www.tc.gc.ca/marinesafety/bulletins/toc\\_f.htm](http://www.tc.gc.ca/marinesafety/bulletins/toc_f.htm)

Publication de transports: <http://www.tc.gc.ca/SecuriteMaritime/TP/menu.htm>

**PARTIE 2 – Édition 09/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**L/C3000 - Juan de Fuca Strait to/à Dixon Entrance - Nouvelle édition - 20-JAN-1989 - NAD 1927**

28-SEPT-2007		LNМ/D. 18-MAI-2007
Rayer	le feu (Voir la Carte n° 1 P1)	47°18'30.0"N 124°16'00.0"W
		MPO(6201712-01)
Rayer	le radiophare maritime ou aéro-maritime circulaire vis-à-vis le feu (Voir la Carte n° 1 S10)	46°53'45.0"N 124°06'30.0"W
		MPO(6201712-02)
Rayer	le feu et le radiophare maritime ou aéro-maritime circulaire vis-à-vis le feu (Voir la Carte n° 1 P1 et S10)	46°44'00.0"N 124°04'30.0"W
		MPO(6201712-03)

**3313 - Gabriola Passage - Feuille 19 - Carte nouvelle - 28-JUIL-1995 - NAD 1983**

28-SEPT-2007		LNМ/D. 03-AOÛT-2007
Porter	une épave dangereuse dont les mâts sont visibles (Voir la Carte n° 1 K25)	49°09'04.2"N 123°41'53.4"W
		MPO(6201713-01)

**3475 - Dodd Narrows to/à Flat Top Islands - Nouvelle édition - 30-DEC-2005 - NAD 1983**

28-SEPT-2007		LNМ/D. 25-AOÛT-2006
Porter	une épave dangereuse dont les mâts sont visibles (Voir la Carte n° 1 K25)	49°09'04.2"N 123°41'53.4"W
		MPO(6201713-01)

**3492 - Roberts Bank - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983**

07-SEPT-2007		LNМ/D. 27-JUIL-2007
Rayer	la balise d'alignement postérieure (Voir la Carte n° 1 Q120)	49°01'29.8"N 123°09'17.0"W
		(P2007037) LF(5220.2) MPO(6201705-01)
Rayer	la balise d'alignement antérieure (Voir la Carte n° Q120)	49°01'27.8"N 123°09'11.6"W
		(P2007036) LF(5220) MPO(6201705-02)
Rayer	l'alignement de route (Voir la Carte n° M1)	entre 49°01'29.8"N 123°09'17.0"W
		et 49°01'17.5"N 123°08'47.1"W
		MPO(6201705-03)
Rayer	la légende 122°-302°	49°01'25.0"N 123°09'01.9"W
		MPO(6201705-04)

**3548 - Queen Charlotte Strait, Central Portion/Partie Centrale - Nouvelle édition - 26-SEPT-1997 - NAD 1983**

28-SEPT-2007		LNМ/D. 18-MAI-2007
Rayer	la profondeur de 11.3 mètres (Voir la Carte n° 1 I10)	50°39'12.0"N 127°12'09.0"W
		MPO(6201725-01)
Porter	une profondeur de 10.5 mètres (Voir la Carte n° 1 I10)	50°39'14.3"N 127°12'09.6"W
		MPO(6201725-02)

**PARTIE 2 – Édition 09/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3668 - Alberni Inlet - Nouvelle édition - 07-AVR-2000 - NAD 1983**

28-SEPT-2007

Rayer la profondeur de 8.8 mètres  
(Voir la Carte n° 1 110)

LNLM/D. 29-SEPT-2006  
48°54'24.7"N 125°10'20.6"W

*MPO(6201714-01)*

Porter une profondeur de 8.4 mètres  
(Voir la Carte n° 1 110)

48°54'24.8"N 125°10'21.5"W

*MPO(6201714-02)*

**3671 - Barkley Sound - Nouvelle édition - 04-NOV-2005 - NAD 1983**

28-SEPT-2007

Rayer la profondeur de 8.8 mètres  
(Voir la Carte n° 1 110)

LNLM/D. 10-AOÛT-2007  
48°54'24.7"N 125°10'20.6"W

*MPO(6201714-01)*

Rayer la profondeur de 7.7 mètres  
(Voir la Carte n° 1 110)

48°50'59.2"N 125°11'07.0"W

*MPO(6201714-03)*

Porter une profondeur de 8.4 mètres  
(Voir la Carte n° 1 110)

48°54'24.8"N 125°10'21.5"W

*MPO(6201714-02)*

Porter une profondeur de 4.2 mètres  
(Voir la Carte n° 1 110)

48°50'59.3"N 125°11'03.4"W

*MPO(6201714-04)*

**3890 - Queen Charlotte - Carte nouvelle - 14-MARS-1986 - NAD 1927**

07-SEPT-2007

Rayer le brise-lames en général  
(Voir la Carte n° 1 F4.1)

LNLM/D. 14-JUIL-2006

joignant 53°15'09.5"N 132°04'20.8"W  
53°15'08.9"N 132°04'18.9"W  
et 53°15'08.2"N 132°04'12.1"W

*MPO(6201709-02)*

Déplacer la balise de jour de tribord  
(Voir la Carte n° 1 Qt)

de 53°15'09.5"N 132°04'20.8"W  
à 53°15'08.5"N 132°04'22.5"W  
(P2007038) LF(6085.5) *MPO(6201709-01)*

Porter un brise-lames en général  
(Voir la Carte n° 1 F4.1)

entre 53°15'08.5"N 132°04'22.5"W  
et 53°15'08.2"N 132°04'12.1"W

*MPO(6201709-03)*

**3892 - Masset Harbour and/et Naden Harbour - Carte nouvelle - 13-JAN-1984 - NAD 1927**

07-SEPT-2007

Rayer la profondeur de 1.5 mètres  
(Voir la Carte n° 1 110)

LNLM/D. 17-FEV-2006  
54°00'15.8"N 132°08'34.2"W

*MPO(6201711-01)*

Porter une sonde découvriante de 0.7 mètre  
(Voir la Carte n° 1 115)

54°00'15.3"N 132°08'34.4"W

*MPO(6201711-02)*

**PARTIE 2 – Édition 09/2007  
CORRECTIONS AUX CARTES**

**3895 - Masset Harbour and Approaches/et les Approches - Nouvelle édition - 27-DEC-2002 - NAD 1983**

07-SEPT-2007

LNM/D. 14-JUIL-2006

Rayer la profondeur de 1.5 mètres  
(Voir la Carte n° 1 I10)

54°00'14.7"N 132°08'40.2"W

*MPO(6201711-01)*

Porter une sonde découvrante de 0.7 mètre  
(Voir la Carte n° 1 I15)

54°00'14.2"N 132°08'40.4"W

*MPO(6201711-02)*

**PARTIE 5 – Édition 09/2007**  
**CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

**PACIFIQUE**

225.1	Mandarte Island - Bouée lumineuse cardinale Est UT	48 37 33.3 123 15 59.7	Q(3) W	10s	.....	.....	Noire, jaune et noire, marquée "UT".	À longueur d'année.	Carte:3479 Éd. 09/07(P07-039)
225.2 G5339.4	Mandarte Island - Feu Nord	48 38 18 123 17 51.6	FI G	4s	5.5	4	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure.	Réfecteur radar. À longueur d'année.	Carte:3479 Éd. 09/07(P07-040)
225.3	South Cod Reef - Bouée lumineuse cardinale Sud US	48 38 59.4 123 18 04.7	Q(6) W +LFI	15s	.....	.....	Jaune et noire, marquée "US".	À longueur d'année.	Carte:3479 Éd. 09/07(P07-041)
227 G5345	James Island	Abords de la pointe NW. de l'île. 48 37 02.9 123 22 47.1	FI W	4s	5.5	5	Pieu long sur un dauphin à 5 pieux.	À longueur d'année.	Carte:3479 Éd. 09/07(P07-042)
228	Sidney Channel - Bouée lumineuse U2	SW. du haut-fond Ouest, entrée Nord du chenal. 48 37 27.3 123 20 46.7	FI R	4s	.....	.....	Rouge, marquée "U2".	À longueur d'année.	Carte:3479 Éd. 09/07(P07-043)
230 G5342	Dock Island	Extrémité Est de l'îlot NE. de Little Group. 48 40 17.2 123 21 24.6	Q G	1s	11.4	4	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure.	À longueur d'année.	Carte:3479 Éd. 09/07(P07-044)
240.5	Celia Reefs - Bouée lumineuse U14	Au Sud des récifs. 48 42 38.3 123 22 57.8	FI R	4s	.....	.....	Rouge, marquée "U14".	À longueur d'année.	Carte:3479 Éd. 09/07(P07-046)
245	Piers Island - Bouée lumineuse U12	48 42 14.5 123 23 58.6	FI R	4s	.....	.....	Rouge, marquée "U12".	À longueur d'année.	Carte:3479 Éd. 09/07(P07-047)
333	Garry Point - Feu Ouest	À l'Ouest de la pointe. 49 07 29.6 123 11 59.9	FI G	4s	6.5	6	Tour à claire-voie carrée, sur un dauphin à 3 pieux, marques de jour rectangulaires vertes et blanches.	À longueur d'année.	Carte:3490 Éd. 09/07(P07-035)

**GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE**  
**RAPPORT D'INFORMATIONS MARITIMES ET FORMULE DE SUGGESTION**

Officier de navigation observateur : \_\_\_\_\_ Capitaine \_\_\_\_\_

Navire (ou adresse) \_\_\_\_\_

Dans le cas d'un navire marchand, ajouter le nom de la compagnie et l'adresse du siège social:

Emplacement général: \_\_\_\_\_

Objet: \_\_\_\_\_

Position approx : \_\_\_\_\_ de latitude \_\_\_\_\_ de longitude

Carte utilisée pour le pointage : \_\_\_\_\_ *Corrigée d'après l'Avis aux navigateurs* \_\_\_\_\_

Publications en cause: (mentionner le volume et la page) \_\_\_\_\_

\*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Heure (UTC) \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

**INSTRUCTIONS:**

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications.

*\* Dans le cas de dangers à la navigation (ou apparences de danger), il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.*

Les rapports doivent être transmis au Centre de Services de Communication et Trafic Maritime le plus proche et confirmés par lettre expédiée à une des adresses suivantes:

Directeur, Systèmes à la navigation  
Garde côtière canadienne  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

**OU**

Hydrographe fédéral  
Service hydrographique du Canada  
Ministère des Pêches et Océans  
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas de la découverte de danger (ou apparence de danger) à la navigation, ou lorsque des corrections aux Instructions Nautiques semblent nécessaires.

[CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA](mailto:CHSINFO@DFO-MPO.GC.CA)

Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet de la Garde côtière canadienne, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante :

[info@dfo-mpo.gc.ca](mailto:info@dfo-mpo.gc.ca)

(Veuillez inclure vos adresses postale et électronique)